

fmCh newsletter

Lettre d'information de la fmCh à ses membres

Chères collègues, chers collègues,

Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse : info@fmch.ch

Le secrétariat général de la fmCh

L'Assemblée plénière du 27 mars 2010

- a présenté le nouveau comité directeur et fait connaître l'attribution des différents ressorts ;
- a élu à l'unanimité le Professeur Ralph Schmid en qualité de délégué suppléant de la fmCh pour l'Assemblée des délégués de la FMH ;
- a approuvé à l'unanimité la poursuite du projet Cléopâtre conformément à la stratégie proposée ;
- a fait savoir que le Dr Jean Biaggi et le Dr Michel Dutoit, tous deux délégués de la fmCh à l'Assemblée des délégués de la FMH, démissionnent de leurs fonctions ;
- a donné l'occasion à Urban Laffer, président de la fmCh, de lancer l'appel suivant : les candidats et candidates qui souhaiteraient se faire désigner en tant que délégués pour l'Assemblée des délégués de la FMH doivent être membres de la Chambre médicale. Prière d'annoncer les candidats intéressés au Secrétariat de la fmCh ;
- a une fois encore souligné le rôle central de la capacité référendaire de la fmCh. Les délégués aimeraient recevoir un argumentaire pour pouvoir en débattre au sein de leurs sociétés de discipline ; le comité directeur se chargera de le leur faire parvenir.
- a présenté la collaboration MEM-AQC : Les deux institutions coopèrent désormais sous les auspices de la fmCh ([voir document en allemand](#)). AQC collecte de données de base dans les hôpitaux ; MEM saisie des données à long terme dans des registres. Les sociétés de discipline recevront les détails de ce projet au cours des semaines à venir. Le Prof. Max Aebi et le Dr. Luzi Rageth sont à disposition pour tout renseignement supplémentaire.
- a adopté (avec une seule voix contre) le règlement de la commission de médiation

de la fmCh. En créant cette commission, la fmCh entend éviter les conflits entre les sociétés de discipline et contribuer à des solutions constructives ;

- a approuvé à l’unanimité les comptes annuels définitifs en donnant décharge au comité directeur ;
- le rapport de révision a été approuvé à l’unanimité par les délégués présents, l’organe de révision étant confirmé dans ses fonctions d’une seule voix également.

fmCh DIRECT : publication d’un nouveau numéro

Le nouveau numéro de notre revue fmCh DIRECT vous sera envoyé après Pâques. Nous vous souhaitons d’ores et déjà une excellente lecture des articles suivants :

- Von der Transparenz zu den Reformen [De la transparence aux réformes] : Urs Meister (chef de projet et cadre chez Avenir Suisse) aborde les conséquences du manque de transparence en matière de coûts et de qualité ;
- fmCh Public Database : bilan intermédiaire et succès remportés ;
- Savoir-faire technique (Know-how) : article spécialisé de la Société suisse d’orthopédie et de traumatologie, SSOT ;
- Orthopädie und Orthopädietechnik in Afrika [Orthopédie et technique orthopédique en Afrique], Prof. Dr. méd. René Baumgartner, Zumikon ;
- Regards sur le forum 2010 de la fmCh ;
- Interview avec le Prof. René Prêtre, élu Suisse de l’année 2009 ;
- et de bien d’autres choses encore ...

Assurance de protection juridique

Nous avons trouvé une offre adéquate et raisonnable en termes de prix pour une assurance de protection juridique destinée aux médecins. Les deux documents suivants vous renseigneront sur l’étendue des prestations :

⇒ [AVB Orion](#)

⇒ [formulaire de demande](#)

Rétrospective de la session de printemps 2010 au parlement

Nous aimerions, au moyen de cette rétrospective, vous fournir des informations sur le printemps parlementaire en matière de politique de la santé : ⇒ [Document](#)

Avenir de l’Institut MEM

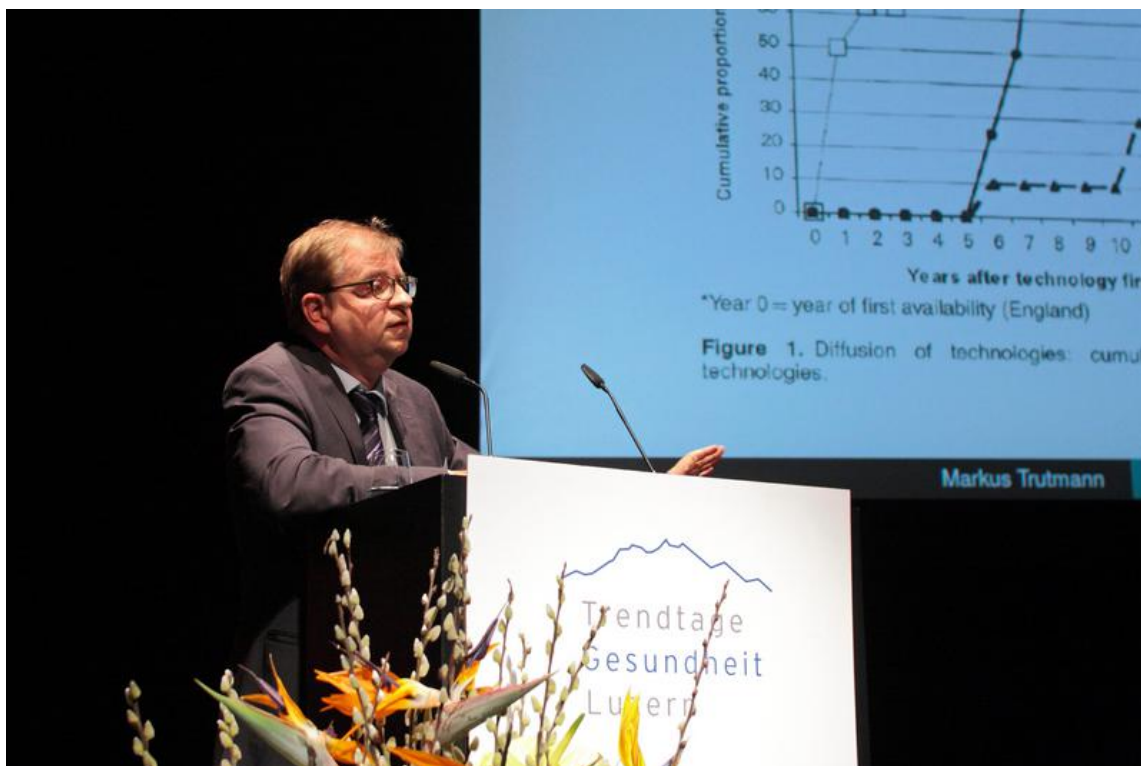
Ainsi que le relatait récemment la Berner Zeitung, le financement à long terme de l’Institut MEM ne semble pas assuré. Or en cette période économique et politique troublée, les sociétés de discipline ont tout intérêt à s’engager pour la survie de cette institution scientifique de grande renommée. La mise en place d’un nouvel appareil bureaucratique fédéral avec ses inévitables lenteurs et son cortège de fonctionnaires constituerait ici la seule alternative. La fmCh suit de près les développements.

Elections au Comité central de la FMH

La Chambre médicale de la FMH désignera lors de sa séance du 27 mai 2010 les successeurs de Max Giger et de Marie-Christine

Peter-Gattlen, les deux membres démissionnaires du Comité central. Les candidats issus des rangs de la fmCh peuvent, bien sûr, compter sur l'appui de la fmCh tout au long de la campagne électorale. Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer auprès du Secrétariat de la fmCh à Bienne.

Et pour terminer



Le Sec.-Gén. lors des «Trendtage Gesundheit» à Lucerne au sujet de «Innovation – Höhenflug ohne Pilot?» (17 mars 2010)

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques!
Le secrétariat général de la fmCh

